

DÉLIBÉRATION CONSEIL MUNICIPAL

Le jeudi 15 février deux mille vingt-quatre, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des mariages de la Mairie de Rives-en-Seine, sous la présidence de Monsieur Bastien CORITON, Maire, Conseiller Départemental.

Date de convocation,

9 février 2024

Étaient présents :

M. Éric BLONDEL, M. Didier BOQUET, M. Christian CAPRON, Mme Céline CIVES, M. Bastien CORITON, Mme Annic DESSAUX, M. Thierry DUPRAY, M. Lionel DURAME, Mme Chantal DUTOT, M. Dominique GALLIER, Mme Fanny GENET-LACAILLE, M. Paul GONCALVES, M. Louis Marie LE GAFFRIC, Mme Brigitte MALOT, Mme Carol TARAVEL-CONDAT, M. Jacques TERRIAL.

Date de publication

sur le site internet de la ville,

20 février 2024

Procurations :

Nombre de conseillers

En exercice 29

Présents 16

Votants 23

Mme Mireille BAUDRY à M. Christian CAPRON, Mme Émilie DUTOT à Mme Chantal DUTOT, M. Sylvain HEMARD à M. Thierry DUPRAY, Mme Dominique LEPEME à M. Lionel DURAME, M. André RIC à M. Didier BOQUET, Mme Patricia SOUDAIS-MESSAGER à M. Dominique GALLIER, M. Alexandre VOIMENT à Mme Céline CIVES.

Excusés :

Mme Hélène AUBRY, Mme Sylvie CHRISTIAENS, M. Christophe GIRARD, Mme Steffie HAMEL, M. Luc HITLER, Mme Aurore LAINÉ.

Monsieur Didier BOQUET a été désigné secrétaire de séance.

DL2024-003	Gestion des mégots Avenant portant sur le partenariat ALCOME
------------	---

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal la délibération n° DL2022-039 en date du 24 mai 2022 relative à la signature d'une convention de partenariat avec ALCOME.

Monsieur le Maire rappelle ainsi que plus d'un mégot sur deux est mal jeté dans l'espace public et qu'environ 40 % échouent dans les océans, entre autres, via le vecteur Seine du fait de notre situation géographique locale.

Chaque jour à travers le monde, ce sont près de 137 milliards de mégots jetés par terre et on estime ce nombre de 30 à 40 Milliards pour la France !

Outre une question relative à la propreté, à l'image et à l'attractivité de la ville, Monsieur le Maire rappelle que la gestion des mégots est un enjeu écologique très important puisqu'un mégot peut contaminer jusqu'à 500 litres d'eau.

Soucieuse des questions environnementales, la commune de Rives-en-Seine souhaite poursuivre sa collaboration avec l'éco organisme ALCOME (éco-organisme pour la réduction des mégots dans l'espace public) dont l'objectif est de réduire la présence des mégots jetés de manière inappropriée dans l'espace public, en sensibilisant les fumeurs au bon geste, en fournissant des matériels adaptés et en soutenant financièrement les collectivités.

Pour ce faire, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal :

- D'approuver l'avenant n°1 au contrat-type entre ALCOME et Rives-en-Seine.
- De l'autoriser à le signer.

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve les propositions de Monsieur le Maire.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Bastien CORITON



Bastien Coriton

Le secrétaire de séance,
Didier BOQUET

Didier Boquet